

Appendix
(E.)
No. III.

Government in Account current with George Selby, Francis Desrivieres, and Mr. Justice Foucher, Commissioners.

31st Jany.	Dr.—August 1822.	
	To amount paid the Hôtel Dieu as per voucher No. 1,	£480 0 0
	To amount paid the General Hospital as per voucher No. 2,	1000 0 0
	To amount paid William Lyman for Sufannah Gould as per voucher No. 3,	20 0 0
		£1500 0 0
	Cr.—By amount of Monies received by Warrant,	£1500 0 0

Montreal, Nov. 1822. GEORGE SELBY, Treafurer.

No. 1.

We the Undersigned the *Supérieure* and *Dépositaire* of the *Hôtel Dieu*, charged with the Administrtion of the Property of the Poor, certify that we have received from Mr. George Selby, Commissioner for the Indigent Poor, the sum of four hundred and eighty Pounds Currency due on the first August. In our Monastery at Montreal the sixth August 1822.

SR. L. P. DEVOISY, Supérieure.
SR. LE PALLIEUR, Dépositaire.

No. 2.

We the Underigned, the *Supérieure* and *Dépositaire* of the General Hospital of Montreal, have received the fum of one thouland Pounds Currency from George Selby, Esqr. one of the Commissioners appointed to that effect, and have given three Receipts of this date and tenor, at the General Hospital of Montreal, the 7th August 1822.

SR. MARIE MARGUERITE LEMAIRE, Supér.
SR. MARIE EUPHRASIE SABOURIN, Dép.

No. 3.

Received from George Selby (one of the Commissioners for the relief of infane perfons) the fum of twenty Pounds currency being the alimentary pension for Betsey Gould of the Township of Barnston, an infane perfon.

WILLIAM LYMAN.

£20 0 0

Le Gouvernement en Compte courant avec George Selby, Francis Desrivieres et Mr. le Juge Foucher, Commissaires.

31e Janyr.	Dt.—Août 1822.	
	Montant payé à l'Hôtel-Dieu, suivant Pièce justificative No. 1,	£480 0 0
	Montant payé à l'Hopital-Général, suivant Pièce No. 2,	1000 0 0
	Montant payé à Wm. Lyman pour Sufannah Gould, suivant Pièce No. 3,	20 0 0
		£1500 0 0
	Avr. Montant d'Argens reçus par Warrant,	£1500 0 0

Montréal, Nov. 1822. GEORGE SELBY, Trésorier.

No. 1.

Nous Souffignées Supérieure de l'Hôtel-Dieu et Dépositaire, administratrices du bien des Pauvres, certifions avoir reçu de Mr. George Selby, Commissaire pour délivrer les Deniers aux Pauvres indigens, la somme de quatre cent quatre-vingts Livres cours actuel, qui sont échus le 1er. d'Août. Fait en notre Monastère de Montréal, le fix d'Août 1822.

SR. L. P. DEVOISY, Supérieure.
SR. LE PALLIEUR, Dépositaire.

No. 2.

Nous les Souffignées, la Supérieure et la Dépositaire de l'Hopital-Général de Montréal, avons reçu la somme de mille Livres, cours actuel, par les mains de George Selby, Ecuyer, l'un des Commissaires nommés à cet effet, et nous avons donné trois Reçus de cette date et teneur, à l'Hopital-Général de Montréal, ce 7 d'Août 1822.

SR. MARIE MARGUERITE LEMAIRE, Supér.
SR. MARIE EUPHRASIE SABOURIN, Dép.

Nº. 3.

Reçu du Docteur George Selby (un des Commissaires pour le foulagement des Infensés) la somme de Vingt Livres courant, étant la Pension Alimentaire de Betsey Gould, du Township de Barnston, dérangée dans son Esprit.

WILLIAM LYMAN.

£20 0 0